Image not found or type unknown

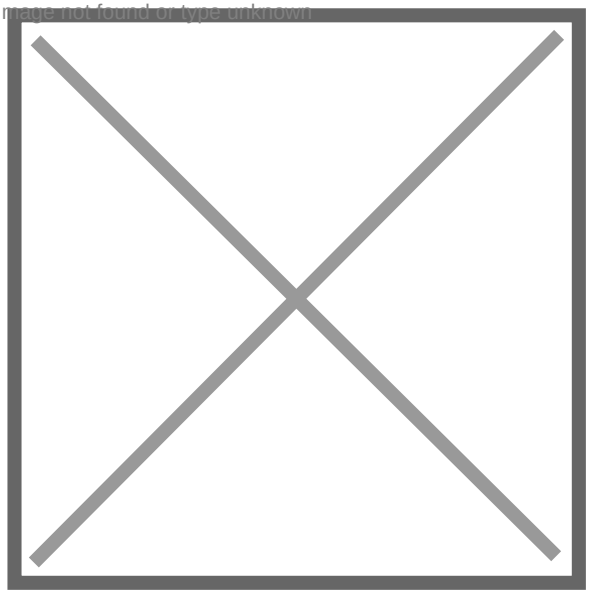

Procédure rétractation devis

Par **Anthon_eb**, le **10/07/2008** à **11:51**

Bonjour,

J'ai récemment envoyé par recommandé avec AR une demande de rétractation pour un contrat signé pour des fénêtres. (envoi du CR réalisé dans les 7 jours)

Ma question est simple, comment être sûr que l'annulation a bien été prise en compte? Dois-je recevoir un courrier officiel ou est-ce qu'une confirmaiton écrite de l'un des vendeurs peut être suffisante?

Merci pour votre aide!
Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés